

No. 268.

2de. Session, 3e. Parlement, 12 Victoria, 1849.

BILL.

Acte pour abroger un certain acte et une ordonnance y mentionnés, concernant la Maison de la Trinité de Montréal, et pour en amender et refondre les dispositions.

Reçu et lu pour la 1ère fois, lundi, le 23 avril, 1849.

Seconde lecture, jeudi, le 26 avril, 1849.

M. CAUCHON.